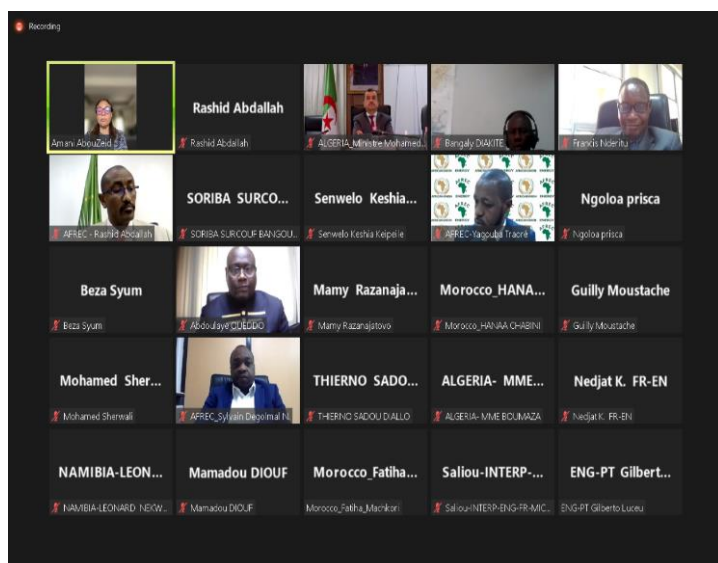


Communiqué de presse n° : 1 /2022

Lieu : Alger, Algérie

Date : 17 mars 2022

RÉUNION MINISTÉRIELLE SUR LA GESTION DURABLE DES DONNÉES STATISTIQUES SUR L'ÉNERGIE EN AFRIQUE



La Commission africaine de l'énergie (AFREC) a accueilli une réunion ministérielle virtuelle de haut niveau regroupant les ministres de l'énergie des États membres de l'Union africaine, afin de présenter l'état d'avancement du Système d'information énergétique africain (SIEA), les activités prévues et les défis auxquels sont confrontés les gouvernements en matière de collecte, de

validation et de traitement des données aux niveaux national et continental.

La réunion avait également pour objet de recevoir des orientations politiques de la part des ministres et de leurs gouvernements sur la manière de les soutenir, afin de s'assurer que le système d'information énergétique national (SIEN) fonctionne efficacement pour traiter les données nationales et répond à la demande et à la disparité des données énergétiques sur le continent. Le système d'information énergétique africain (SIEA) est une base de données énergétique continentale établie en 2012 dans le cadre de la demande de données énergétiques des États membres.

Dans son discours d'ouverture, son excellence Dr Amani Abou-Zeid, Commissaire aux infrastructures et à l'énergie de l'Union africaine (UA), a déclaré : "Nous nous employons à harmoniser nos données énergétiques sur le continent et à nous assurer que nous disposons d'un environnement permettant d'accueillir les données énergétiques de l'Afrique. Ces efforts ont été renforcés et améliorés grâce au système d'information énergétique africain (SIEA) existant, qui a été revu en 2020. Cette révision permet d'éliminer le manque de données

énergétiques crédibles et de qualité, qui constitue actuellement un grand défi sur notre continent."

Afin de poursuivre le programme de renforcement des capacités en matière de collecte et de validation des données énergétiques au niveau national, l'AFREC a formé environ 400 points focaux nationaux (PFN), a aussi sélectionné et formé 40 PFN à devenir formateurs, et continue à fournir un soutien consultatif à tous les États membres de l'UA qui ont soumis des données sur l'énergie ", a-t-elle souligné.

A l'heure actuelle, l'AFREC apporte également son appui à onze (11) Etats membres de l'UA, à savoir : **L'Algérie, l'Égypte, le Kenya, le Botswana, le Burkina Faso, le Nigeria, le Congo, le Gabon, le Lesotho, le Zimbabwe et la Namibie**, en vue de mettre en place ou améliorer le système d'information énergétique national et renforcement des capacités.

Dans sa présentation, M. Rashid Ali Abdallah, Directeur exécutif de l'AFREC, a souligné que les États membres sont confrontés à de nombreux défis en matière de collecte et de traitement des données au niveau national. Ainsi, une collaboration constructive entre les parties prenantes, en particulier les institutions privées et publiques, et des politiques nationales constructives en matière de données peuvent constituer quelques-unes des actions clés à entreprendre pour améliorer cette situation. M. Abdallah a également appelé tous les États membres à adopter le SIEA au niveau national, à nommer plus de points focaux nationaux sur l'énergie et à toujours encourager les points focaux nationaux à collecter des données sur l'énergie. En outre, l'AFREC œuvrera également à l'extension du projet de mise en place d'un centre de soutien aux contributions nationales déterminantes à d'autres États membres, afin de renforcer les rapports sur le changement climatique et la modélisation des données, comme c'est le cas au Maroc, en Ouganda et au Malawi.

M. Callixte Kabanda, Chef de la division de l'énergie à la Banque africaine de développement, qui s'est exprimé au nom du Vice-président de la Banque chargé de l'électricité, de l'énergie, du climat et de la Croissance verte, a réaffirmé l'importance du SIEA, qui constitue le fondement de la connaissance du secteur énergétique africain et une source essentielle de données fiables, crédibles et actualisées pour le continent, auxquelles les États membres, les décideurs politiques et les chercheurs, entre autres, peuvent se référer.

Les ministres de l'Algérie, de la République centrafricaine, du Sénégal, du Burundi, de la République du Congo, de la Guinée équatoriale, de la Namibie, du Gabon, de la Côte d'Ivoire, de l'Eswatini et du Kenya étaient présents et ont souligné que les États membres devaient améliorer et moderniser leurs SIEN pour soutenir le SIEA continental. Ils ont également fait appel à l'AFREC pour aider à mobiliser des ressources afin que les États membres puissent améliorer et renforcer leurs SIEN.

FIN.../...

Note au rédacteur en chef

À propos du Système d'information énergétique africain (SIEA)

Le SIEA est une base de données énergétique continentale gérée et hébergée par la Commission africaine de l'énergie. Le système permet de faire la collecte, le traitement et la validation des statistiques et des indicateurs énergétiques pour tous les combustibles énergétiques des 55 États membres de l'Union africaine. En 2020, avec le soutien de la Banque africaine de développement (BAfD), le SIEA a été amélioré, afin de guider la transformation du secteur énergétique africain, les investissements et la prise de décision.

À propos de la Commission africaine de l'énergie

La Commission africaine de l'énergie (AFREC) est une agence spécialisée de l'Union africaine dans le domaine de l'énergie. Elle a pour mandat de mettre en œuvre les programmes énergétiques africains à travers la coordination, l'harmonisation, la protection, la conservation, le développement, la promotion de l'exploitation rationnelle, la commercialisation et l'intégration des ressources énergétiques dans tous les États membres de l'UA. Les fonctions de l'AFREC lui permettent de s'assurer que son travail répond au développement et à la transformation futurs du secteur énergétique africain, grâce à la mise en place d'une cartographie du développement énergétique, à la promotion de la recherche, au renforcement des capacités techniques, à la mobilisation des ressources et à la mise en place des mécanismes nécessaires à leur exploitation et à leur utilisation.

L'AFREC est également chargée de concevoir, créer et mettre en place la base de données énergétiques continentales, et de faciliter la diffusion rapide des informations entre les États membres de l'UA, les communautés économiques régionales d'Afrique, les investisseurs, etc.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

1. Mme Ndahafa Nakwafila| Spécialiste de la communication et de l'information| Commission africaine de l'énergie (AFREC) | Union africaine| email : NakwafilaN@africa-union.org| Tel: +213 23 45 9198 | email: afrec@africaunion.org| Site web: www.au-afrec.org |Alger, Algérie Suivez-nous sur : [Facebook](#) | [Twitter](#)
2. Direction de l'information et de la communication | Commission de l'Union africaine | Email: DIC@africanunion.org | Site web: www.au.int | Addis Abeba | Éthiopie